



## VOUS PAYEZ L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE ? SOUTENEZ-NOUS !

Bénéficiez d'une réduction fiscale de 75%  
concernant l'IFI 2026!

## NOTRE ÉCOLE

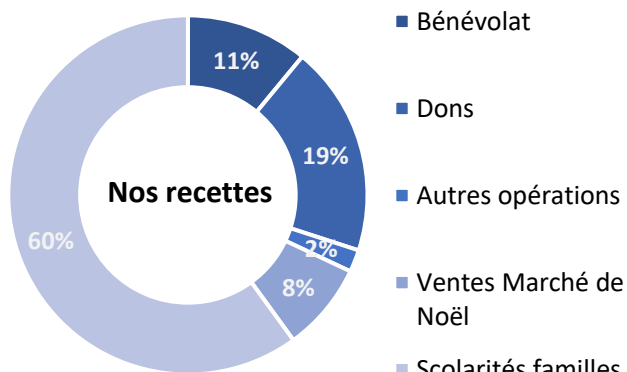
L'Association éducative des Lys a pour objet la formation et l'éducation des jeunes, à travers la gestion d'un établissement scolaire, Saint-Joseph-des-Lys. Notre école, créée en 2013 est totalement indépendante et familiale. Elle regroupe aujourd'hui 22 classes de primaire et collège et 470 élèves.

Notre projet pédagogique veut proposer, au-delà de la transmission du savoir, un cadre de vie qui favorise le plein épanouissement de ses élèves. L'école et le collège proposent ainsi le développement intégral de l'enfant et travaillent au développement harmonieux de la personnalité en favorisant l'autonomie dans le travail, l'apprentissage de la méthode. Pour en savoir plus : [stjosephdeslys.fr](http://stjosephdeslys.fr)



## NOTRE BESOIN

### — A propos du budget de Saint-Joseph-des-Lys



Aujourd'hui, Saint-Joseph-des-Lys est une belle PME associative qui compte 72 salariés pour un budget d'1,8m€ annuel. **Notre école est totalement libre et assume l'ensemble de ses charges. Elle n'a pour recettes que les scolarités versées par les familles et les dons.** Dans un contexte économique difficile, les familles ne peuvent assumer intégralement la charge réelle de la scolarité. Les dons et le mécénat sont donc indispensables à notre fonctionnement.

*Le coût réel d'une scolarité est de 4 035€ soit 78 000€/classe. Cependant, la solidarité et l'entraide étant au cœur de notre fonctionnement, nous avons fait le choix de maintenir des frais de scolarité accessibles pour pouvoir accueillir tous les élèves et d'appliquer une dégressivité. Le coût supporté par les parents représente 2 500€ soit 60% de la charge réelle en moyenne.*

# Nos projets 2026!

- **20% de notre budget annuel** doit être financé chaque année par le don (*Montant résiduel 2025-2026 à financer sur un total de 450.000€*) **200 000 €**
- Remplacement huisseries du primaire et du collège de garçons **30 000€**
- **Création d'une passerelle extérieure** au collège de garçons **100 000€**

## Donnez du sens à votre impôt!

Vos petits-enfants, vos neveux ou tout simplement les enfants de vos amis y sont scolarisés. En soutenant notre œuvre, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 75% et vous transformez concrètement et directement votre impôt en valorisant une œuvre concrète de transmission du savoir, pour notre avenir et celui de nos enfants.

**La Fondation Kephas**, fondation abritée par la Fondation pour l'École, soutient les écoles où interviennent les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre, qui assurent l'aumônerie de Saint-Joseph-des-Lys. Elle est habilitée à recevoir les dons déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

La Fondation Kephas soutient donc directement Saint-Joseph-des-Lys dans tous ses projets d'investissement et de travaux pour poursuivre le développement de notre école au service de ses élèves et des familles.

Vous trouverez ci-joint toutes les modalités pour nous soutenir. Nous comptons sur vous !

Soyez par avance grandement remerciés de l'aide que vous pourrez nous apporter.

Dans la joie pascale, nous vous prions de croire en l'assurance de notre dévouement pour cette œuvre éducative.

Pour l'association de gestion,  
Jean-Hubert de Mellon / Fabien Vieillefosse  
(Trésorier)

Contact : [mecenat@stjosephdeslys.fr](mailto:mecenat@stjosephdeslys.fr)

### Comment nous soutenir ?

- Par un **don à la Fondation Kephas** qui aide les écoles dont Saint-Joseph-des-Lys, si vous êtes assujettis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). (Don déductible à 75% dans la limite de 50 000€).
- **Directement à Saint-Joseph-des-Lys**, si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu (IRPP) ou votre société à l'Impôt sur les Sociétés (IS). (Don déductible à 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Vous pouvez faire un don ponctuel ou un versement régulier via le site HelloAsso sur [stjosephdeslys.fr/nous-soutenir](http://stjosephdeslys.fr/nous-soutenir)
- Enfin pour tout **autre type de soutien** (legs, assurance-vie, donation de titres), n'hésitez pas à nous contacter par courriel ([mecenat@stjosephdeslys.fr](mailto:mecenat@stjosephdeslys.fr)) ou par le secrétariat de l'école (01 39 55 43 93)

Ecole et Collège Saint-Joseph-des-Lys  
Ecole primaire mixte, collège de garçons, collège de filles  
38 rue Rémyilly - 78000 VERSAILLES

[info@stjosephdeslys.fr](mailto:info@stjosephdeslys.fr)

[www.stjosephdeslys.fr](http://www.stjosephdeslys.fr)

Association Educative des Lys (A.E.L.), association loi 1901 dite d'intérêt général